



Déclaration liminaire
Union syndicale Solidaires
CSE du 28 juin 2023

L'Union syndicale Solidaires dénonce la dégradation des conditions de travail dues au pacte, à la réforme de la voie professionnelle, à parcoursup et à la marchandisation du système scolaire en France.

Les fédérations de l'Education de l'Union syndicale Solidaires demandent le retrait du Pacte qui amplifie la charge de travail et les inégalités. Il s'agit de travailler plus pour gagner plus et non d'une revalorisation ! Nous sommes déjà épuisés par une charge de travail croissante, jusqu'où peut-on tenir ?

L'Union syndicale Solidaires revendique un salaire décent pour les personnels et les enseignant.es sans augmentation du temps de travail et des créations de poste à la hauteur des besoins. L'annonce de l'augmentation tant attendue par les enseignants : 10% ! Mais pas pour tout le monde ! Pour la majorité d'entre nous, la hausse des primes ne compensera absolument pas la perte de pouvoir d'achat.

L'Union syndicale Solidaires revendique une véritable reconnaissance du métier et dénonce la dérive actuelle que le gouvernement nous impose.

Le ministère de l'Éducation met en place le Pacte, dès la rentrée 2023, pour tout.e enseignant.e volontaire. L'Union syndicale Solidaires lance une alerte contre ce pacte qui comporte de nombreux points de dangerosité.

Nous assistons encore une fois à une grande démonstration de mépris de la part du gouvernement qui, sous prétexte que les enseignant.es ont besoin d'argent pensent qu'ils vont signer, alors que, si les enseignant.es sont sous-payé.es, c'est bien la conséquence de sa politique d'austérité et d'économie ciblée sur le ministère de l'Éducation Nationale.

Des annonces tardives et des incertitudes règnent encore aujourd'hui autour des modes d'applications de ce pacte. Qui seront ses enseignant.e.s volontaires ? Il est fort à parier que les volontaires n'auront pas d'enfant, seront jeunes, précaires... Ou encore contraint.e.s d'accepter sous la pression des chef.fe.s d'établissement..

Le paiement à la mission ne doit pas être mis en place. Il représente un danger de casse du salaire lié au statut, à la qualification de l'enseignant.e.
Les missions du pacte non quantifiées sont un chemin périlleux vers l'annualisation de notre métier.

L'Union syndicale Solidaires continue et continuera de porter ses revendications sur la retraite, les salaires, le temps de travail, la pénibilité, les conditions de travail, le logement, l'écologie et pour que l'égalité sociale soit une réalité.